

<b>Numéro dans le SI local :</b>	MCF 1111
<b>Référence GESUP :</b>	1111
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	70-Sciences de l'éducation et de la formation
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Sciences de l'éducation ; Didactique du français premier degré ; Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage ; Formation professionnelle des enseignants.
<b>Job profile :</b>	Educational sciences ; Didactics of French for primary school ; Situations of knowledge transmission and of learning ; Professionnal development.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Educational sciences Teaching methods Educational sciences Education
<b>Implantation du poste :</b>	0632035V - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
<b>Localisation :</b>	Chamalières
<b>Code postal de la localisation :</b>	63400
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Envoi en version numérique Aucun dossier papier  63000 - Clermont-Ferrand
<b>Contact administratif :</b> <b>N° de téléphone :</b> <b>N° de Fax :</b> <b>Email :</b>	CAROLE LECAMUS COORDONNATRICE POLE RECRUTEMENT 04.73.40.63.28    04.73.17.73.91 04.73.17.72.01 recrutement-enseignant.drh@uca.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2020
<b>Mots-clés :</b>	didactiques des disciplines ; formation ;
<b>Profil enseignement :</b> <b>Composante ou UFR :</b> <b>Référence UFR :</b>	Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Education INSPE
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA4281 (200815518M) - Activité, Connaissance, Transmission, Education (EA 4281)
<b>Application Galaxie</b>	OUI

**Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).**

**Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.**

**Le profil détaillé se trouve en pages suivantes**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### **PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :**

#### **Missions :**

La personne recrutée assurera essentiellement sa mission d'enseignement en didactique du Français pour le premier degré, dans tous les domaines de la discipline (enseignement / apprentissage de la langue, de l'oral, de la lecture et de l'écriture, de la littérature, tant à l'École Maternelle qu'à l'École Élémentaire), en formation initiale des enseignants dans le cadre du Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Elle participera à l'encadrement académique des étudiant(e)s et sera amenée à effectuer des visites sur les différents lieux de stage. Elle interviendra aussi en formation continue, en partenariat avec les services des DSDEN de l'académie. Elle pourra être amenée à assurer des cours dans d'autres Masters et Diplômes Universitaires proposés par l'Institut ainsi qu'en Licence, à intervenir auprès d'un public d'enseignants ou de futurs enseignants du second degré.

Il pourra arriver que ses interventions aient lieu sur les sites délocalisés de l'INSPÉ Clermont-Auvergne, à savoir celui d'Aurillac, de Moulins ou du Puy-en-Velay. Elle pourra également être amenée à enseigner dans les formations des autres composantes de l'UCA.

Au sein de l'Institut, elle animera pour le premier degré l'équipe des formateurs de français (y compris les Professeurs des Écoles Maitres Formateurs).

Enfin la personne recrutée devra être capable de prendre des responsabilités dans l'encadrement des diplômes proposés à l'INSPÉ.

#### **Compétences souhaitées :** Il est attendu de la personne recrutée :

- une connaissance experte de la didactique du français premier degré ;
- une solide expérience de l'enseignement scolaire ;
- de réelles qualités en termes de formation d'adulte ;
- des capacités pour fédérer une équipe et travailler avec les enseignants des équipes Pédagogie et Lettres ainsi que des formateurs des différents sites de l'INSPÉ.
- Une maîtrise des TICE, la personne recrutée étant susceptible de produire / de participer à des formations à distance au moyen d'outils numériques.

Comme il est demandé à tout nouveau membre de l'Université de Clermont-Auvergne, la personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant(e) au centre de l'apprentissage et mobilisant, par exemple, des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique; elle s'engagera notamment dans la démarche programme et l'approche par compétences. Elle s'engagera à concevoir des enseignements intégrant des pédagogies actives innovantes et les nouvelles approches numériques. La personne recrutée est également invitée à participer aux actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire proposées par l'UCA.

Département d'enseignement, le cas échéant :	Didactique des Arts, Humanités et Sciences Sociales
Lieu(x) d'exercice :	INSPÉ Chamalières – interventions possibles sur les 3 autres sites de l'INSPÉ : Aurillac, Le Puy en Velay, Moulins.
Equipe pédagogique :	Français
Nom du responsable enseignement :	Pierre SÈVE
☎ Directeur(trice) département :	04 73 31 87 61
@ Directeur(trice) ou responsable :	pierre.seve@uca.fr
URL département le cas échéant :	

#### PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

La personne recrutée mènera ses activités de recherche au sein du laboratoire ACTé EA 4281. Elles s'inscriront plus particulièrement dans le thème 1 « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage ». Des travaux sur les premiers apprentissages des élèves en français sont plus particulièrement attendus. Il s'agit de produire des données probantes sur ces apprentissages afin de contribuer aux réflexions sur les politiques éducatives. Une ouverture vers le thème 4 « Conception et évaluation d'outils et de dispositifs » sera appréciée afin de contribuer au développement de programmes de recherche inter-thèmes.

Nom du laboratoire :	Activité, Connaissance, Transmission, éducation – ACTé EA 4281
Lieu d'exercice :	INSPÉ Chamalières
Nom directrice du laboratoire :	Géraldine RIX-LIEVRE
☎ Directrice du laboratoire :	04 73 31 87 69
@ Directrice du laboratoire :	<a href="mailto:geraldine.rix@uca.fr">geraldine.rix@uca.fr</a>
URL LABO :	<a href="https://acte.uca.fr/">https://acte.uca.fr/</a>

#### Descriptif du laboratoire :

Le laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, éducation (ACTé, EA 4281) est un laboratoire pluridisciplinaire qui réunit principalement des chercheurs en Sciences de l'Éducation et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Les recherches pluridisciplinaires qui y sont développées se centrent sur l'étude de l'activité effective et située de différents acteurs. Cette analyse de l'activité repose au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs, sur la construction et la transmission de connaissances au cœur de la compréhension de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider pratiquement à leur apprentissage, leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent la vie scientifique du laboratoire ACTé : le thème 1 « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » se centre sur des problématiques de transmission de compétences, de connaissances, de savoir-faire et d'expériences, tout autant que de valeurs ; le thème 2 « Dynamique des interactions asymétriques » vise à identifier les asymétries sociales et cognitives constitutives de situations sociales complexes et questionne la manière dont ces asymétries se réactualisent ou se transforment au cours de l'activité ; le thème 3 « Développement professionnel » s'intéresse aux dynamiques de professionnalisation à l'œuvre en situations de formation professionnelle et/ou de travail ; le thème 4 « Conception et évaluations d'outils et de dispositifs » a pour objectif principal d'élaborer en collaboration avec les acteurs, des outils capables de jouer un rôle positif dans leur développement professionnel, de rendre compte des modalités de construction de ces outils et d'en évaluer la portée.

# CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

**Attention, les candidat(e)s doivent impérativement saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application GALAXIE/ANTEE :  
<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>**

**Ouverture des enregistrements sur GALAXIE, le 25 février 2020, 10 heures, heure de Paris  
date limite de dépôt du dossier sur GALAXIE/ANTEE,  
au plus tard le jeudi 26 mars 2020, 16 heures (heure de PARIS)**

**Tout dossier encore incomplet à la date et à l'heure limite de saisie sera déclaré irrecevable.**

Les articles mentionnés dans les fiches de postes publiés dans GALAXIE font référence au [décret n°84-431 du 6 juin 1984 – version consolidée du 5 septembre 2014](#) dans lequel sont indiquées les conditions pour postuler.

## VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

**Les candidats établissent un dossier en version numérique**, destiné à Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne et accessible aux membres du comité de sélection.

Conformément à [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU](#), le dossier de candidature comporte une version numérique des documents suivants :

- 1 Le formulaire de candidature saisi en ligne (sous Galaxie/Antee) ;
- 2 Une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 *Curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- 4 Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages articles, réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter lors de l'audition ;
- 5 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés :
  - Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat(e)s au concours de MCF ;
  - Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat(e)s au concours de PU ;
- 6 Le rapport de soutenance du diplôme produit (Rapport de soutenance de la thèse), le cas échéant;  
*Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.*

*Chaque dossier de candidature sera accessible par le comité de sélection du concours tel que transmis par le(la) candidat(e). En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises.*

**Selon type de candidature, des pièces spécifiques complémentaires doivent être jointes au dossier :**

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** dans les cas où il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le(la) candidat(e) est invité(e) à prendre connaissance des dispositions particulières de [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours](#), respectivement pour les MCF et les PU.

**Traduction en langue française de certains documents :**

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance **rédigés en langue étrangère** doivent être accompagnés **d'une traduction en langue française** dont le(la) candidat(e), atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.

La traduction de la présentation analytique ainsi que les travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

**Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint :** Les candidat(e)s pacsé(e)s doivent également établir la preuve qu'ils(elles) se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts (version consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

Lien relatif à cet article : [Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 - art.25 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état](#)

- Pour les pacs établis avant le 1er janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 1er janvier et le 1er septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

**En cas de candidatures multiples,** le(la) candidat(e) doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il(elle) souhaite postuler.

**Attention :** Galaxie/ Antee n'est pas compatible avec l'usage d'une tablette ou d'un Smartphone, veuillez utiliser exclusivement un ordinateur.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des informations complémentaires sur le recrutement ([ex : condition d'audition par visioconférence...](#)) sont disponibles sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : [www.uca.fr](http://www.uca.fr), onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement des personnels enseignants » : cliquez [ici](#)

## VOTRE SUIVI DE CANDIDATURE ET VŒUX D'AFFECTATION

### Suivi de candidature dématérialisé :

**Vous ne recevrez aucun document sous format papier de la D.R.H. de l'Université.**

Le module GALAXIE/ANTEE vous permettra notamment :

- de suivre votre (vos) candidature(s) et l'état de traitement de votre dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

### Vœux d'affectation :

Tous(tes) les candidat(e)s classé(e)s doivent exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/ANTEE, du vendredi 5 juin 2020 à 10 heures, (heure de PARIS) au plus tard le jeudi 11 juin 2020 à 16 heures, (heure de PARIS).

### Publication des résultats :

La publication des résultats est à consulter sur GALAXIE/ANTEE à compter du **lundi 15 juin 2020**.